



NOTAIRE

Michel BESANCENOT

michel.besancenot@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE

Frédéric DUPUY

frederic.dupuy@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE

Laurent THIEBAUT

laurent.thiebaut@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE

Thibaut BESANCENOT

thibaut.besancenot@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

Sté HECTARE / EL OUARDI Les Rives du Goutal LAVALETTE lot 22 (T.3)
1029090 /FD /MAB

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE (Aude), 530 Boulevard Denis Papin, le 13 mai 2025, Avec la participation de Maître Emilie FOUSSAT, Notaire à ALAIRAC (Aude), assistant l'ACQUEREUR,

Il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 32.000.000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles Rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Yassine **EL OUARDI**, Surveillant de nuit, demurant à CARCASSONNE (11000) 729 rue Louis Pergaud Appt 37 Le Provence.
Né à CARCASSONNE (11000), le 15 janvier 2003.
Célibataire.

Du bien suivant :

Désignation

A LAVALETTE (AUDE) 11290, Lieu-dit Le Goutal,

Une parcelle de terrain à bâtir.

Portant le numéro vingt-deux (22) du lotissement dénommé LES RIVES DU GOUTAL - TRANCHE 3.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AS	208	LE GOUTAL	00 ha 05 a 00 ca

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix de **CINQUANTE-CINQ MILLE NEUF CENTS EUROS (55 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

L'acquisition par le **VENDEUR** n'a pas ouvert de droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée, mais, ce dernier entrant dans le champ d'application de l'article 256 A du Code général des impôts et compte tenu des dispositions de l'article 268 du même Code, la cession est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge. Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à HUIT MILLE ONZE EUROS (8 011,00 EUR).

NOTAIRE

Patrick MAYNAU

patrick.maynau@530.notaires.fr
04 68 11 71 60

NOTAIRE

Jean-Christian BARRABES

jean-christian.barrabes@530.notaires.fr
04 68 11 71 61

NOTAIRE

Marie ESTRADE

marie.estrade@530.notaires.fr
04 68 11 44 86

NOTAIRE

Alban PECH de LACLAUSE

alban.pechdelacause@530.notaires.fr
04 68 11 44 82

NOTAIRE ASSISTANT

Christine COCHEY

christine.cochey@530.notaires.fr
04 68 11 71 63

NOTAIRE ASSISTANT

Frédéric RISSER

frederic.risser@530.notaires.fr
04 68 11 44 83

COMPTABILITE

Céline VIALA

celine.viala@530.notaires.fr
04 68 11 22 33

FORMALITES

Thomas GAMBIER

thomas.gambier@530.notaires.fr
04 68 11 71 59

Stéphanie SOLER

stephanie.soler@530.notaires.fr
04 68 11 22 34

SAS MICHEL BESANCENOT, FREDERIC DUPUY, LAURENT THIEBAUT, THIBAUT BESANCENOT Notalres associés

530, Boulevard Denis Papin

BP 41024

11850 CARCASSONNE CEDEX 9

04 68 11 71 55 - 530-notaires.fr

RCS CARCASSONNE, SIREN : 888 833 952

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.



Le **VENDEUR** est informé que l'administration fiscale ainsi que le Conseil d'État considèrent que seules les mutations d'immeubles acquis et revendus en conservant une identité de qualification peuvent être soumises à la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge.

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à QUARANTE-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS (47 889,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A CARCASSONNE (Aude)
LE 13 MAI 2025**

